

- à Crentemoult, admise;
- 3. M<sup>me</sup> Babonneau née Pineau, à Crentemoult, admise;
- 4. M<sup>me</sup> Corbineau née Dugast Quenne, à la Balinière, admise;
- 5. M<sup>me</sup> Gonnet née Maillet, veuve des Forges, à Pont-Rouveau, admise;
- 6. M<sup>me</sup> Brachet, née Querty Quenne, à Crentemoult, admise;
- 7. M<sup>me</sup> Delhoumeau née Mahé, route de la Moinière, admise;
- 8. M<sup>me</sup> Rouaud née Meneuse, au bourg, admise;
- 9. M<sup>me</sup> Moreau née Choblet, aux Croix-Moulins, admise;
- 10. M<sup>me</sup> Guillet née Merceron, rue de la Fonderie, à Pont-Rouveau, admise;
- 11. M<sup>me</sup> Lclair née Hervouet Emilienne, aux Bases-Chapelles, admise.

hors commune

- 1. M<sup>me</sup> Barreteau Marie, épouse Garnier, à Ragoy, admise.
- Fait à la mairie, les jour, mois et an susdits.

*Marchais*  
*Bossis*  
*Videonneau*  
*Faulleux*  
*J. Barron*

*Quenne*  
*J. Barthelemy*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*

*J. Barthelemy*  
*Hervouet*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*

*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*

*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*  
*Quenne*

### Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, à neuf heures du matin, le

seize décembre mil neuf cent trente quatre, au lieu ordinaire de leurs séances.

- Ordre du jour -

1. Affaires diverses.
2. Fournitures scolaires 1935. Traité.
3. Emprunt de 18000 francs - Remboursement de 12 obligations.
4. Fonds de chômage - Ouverture de crédits.
5. Listes électorales pour 1935. Désignation des délégués.
6. Demande d'allocations militaires.
7. Assistance.

A Rezé, le 9 décembre 1934

Le Maire  
J. Maffroy

## Conseil Municipal

### Séance du 16 décembre 1934

L'an mil neuf cent trente quatre, le seize du mois de décembre, à neuf heures du matin, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Rivière, Maire.

Étaient présents : M. M. Gar-Marilliet, Marchais Julien, Rivière, Guérin, Langeron, Hervouet, Bauchereau, Fabrice, Bossis, Ordonneau, Marcheteau, Rioux, Chauvelon, Turpin, Barreau, Lefort, Boutin Arthur, Gouthière.

Absents et excusés : M. M. Sorin, Chiépine, Juteau, Roger, Paon, Boutin Andrie, Quintard.

M. Fabrice est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

Proposition de la Compagnie du Gaz. M. le Maire met le Conseil au courant de

la conversation qu'il a eue avec le Directeur de la Compagnie du Gaz et lui fait part des propositions de la dite Compagnie pour l'extension des canalisations de gaz à placer en même temps que les canalisations d'eau dans le projet des Mahaudières et de Manferthuis. La C<sup>ie</sup> du Gaz propose de placer immédiatement par anticipation sur le nombre d'années nécessaires 50% de la canalisation contractuelle, à condition que le solde (250<sup>m</sup>) soit divisé en 2 parties égales de 125 mètres, à placer chacune au gré des deux parties. " L'indemnité de 5<sup>f</sup> par mètre serait récupérée sur les riverains au moment de la pose des branchements et compteurs, ce qui serait par abonné pour l'extension projetée une indemnité d'environ Cent quinze francs (115 fr.).

" L'immobilisation immédiate du Capital que nos conduites représentent, et qui, régulièrement, ne devrait être investi qu'en un certain nombre d'années consécutives, se trouverait compensée par l'avantage de trouver une fouille ouverte pour la pose des canalisations, et nous l'espérons, un prix réduit pour avoir le droit de les y placer.

" Après exécution des travaux, nous établirions un Avenant suspensif pour 50% de la canalisation contractuelle, en tenant compte des longueurs exactes et réellement posées." (Extrait de la lettre de la C<sup>ie</sup> du Gaz, en date du 15 décembre 1934.

Les propositions faites par la Compagnie du Gaz sont acceptées à l'unanimité par le Conseil.

Lettre de M. Babin. M. Babin, habitant la Fraisière, demande au nom de la section des coopérateurs de Port-Rousseau que le nom de Félix Tableau soit donné à la rue qui s'appelle actuellement rue de la Fraisière.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité, sous réserve de l'acceptation de la famille.

Litige au sujet d'une fourniture d'huile pour les bateaux. M. le Maire met le Conseil au courant des difficultés qui viennent de surgir entre la Société Stand Ohio Works et la Commune au sujet de la fourniture d'un fût d'huile de mauvaise qualité. Il déclare qu'il n'a pas voulu régler la facture présentée par la Stand Ohio Works, d'accord en cela avec M. Kervoegan, régisseur. M<sup>e</sup> Cabart a été mis au courant et a pris

L'affaire en main. M. le Maire demande au Conseil de lui donner l'autorisation d'ester en justice pour défendre à la demande de la Stand Giv Works et poursuivre reconventionnellement cette Société.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'autorisation demandée par le Maire.

Noël des enfants des chômeurs. M. le Maire lit la lettre de M. le Préfet au sujet du Noël des enfants des chômeurs. La discussion est ouverte sur les moyens à envisager pour venir en aide à ces enfants. Vu le peu de temps dont on dispose et les moyens restreints d'organiser une souscription publique, dont les résultats seraient d'ailleurs très aléatoires, le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer une somme de 20 francs à chaque enfant de chômeur. Cette somme sera remise à chaque père de famille chômeur sous forme de bons de vêtements et de chaussures. Comme il faut compter sur un nombre d'enfants à secourir de 200 environ, le Conseil demande à M. le Préfet de l'autoriser à ouvrir sur les fonds disponibles un crédit de 4000 francs.

Économies.

M. le Maire lit une nouvelle lettre de M. le Préfet, demandant aux Municipalités d'éviter toutes dépenses qui ne seraient pas urgentes. Le Conseil, après avoir vu le budget de 1935 constate que toutes les dépenses engagées présentent un caractère de nécessité, et que sans perdre de vue la question d'économie, toute compression s'avère impossible.

Pose d'une lampe à la Chaussée. M. le Maire lit une lettre de la Société Nantaise d'Électricité au sujet d'une lampe électrique à placer à la Chaussée. Le coût serait de 340<sup>+</sup> pour la part communale. Le Conseil vote cette dépense à l'unanimité.

Nouvelles propositions pour l'éclairage public. M. le Maire lit une nouvelle lettre de la Société Nantaise d'Électricité au sujet de l'éclairage public nouvellement installé dans les rues Sadi-Carnot et Aristide-Briand. Si la consommation atteint 2000 kWh, la Société appliquera à la Commune un

Tarif dégressif de 0<sup>fr</sup> 80 le kWh.

La Société présente en même temps 3 horaires différents pour l'allumage et l'extinction des lampes. Le Conseil Municipal, après avoir examiné les horaires présentés et en avoir délibéré, accepte le mode d'éclairage n° 3, à l'unanimité.

Manifestations dans la rue. M. le Maire lit au Conseil Municipal une lettre de M. le Préfet relative aux manifestations dans la rue.

Allocation à Madame Marchais. M. le Maire appelle l'attention du Conseil sur la situation précaire de Madame Marchais, veuve de l'ancien secrétaire Général de la Mairie. Le Conseil, d'après lui, ne peut rester insensible devant la malheureuse situation de la veuve d'un des ses anciens secrétaires et propose de lui allouer pendant toute sa existence, une indemnité minimum de 200 francs par mois. Le Conseil se range à l'avis du Maire, mais trouve qu'on pourrait accorder 250<sup>fr</sup> par mois. Le maire met aux voix ce dernier chiffre, qui est adopté à l'unanimité.

transmis le

- 22 décembre 1934

Le Conseil demande en conséquence à M. le Préfet de bien vouloir l'autoriser à ouvrir sur les fonds libres de l'année courante et jusqu'au 31 décembre 1934 un crédit de 625<sup>fr</sup>, pour pouvoir venir en aide le plus vite possible à Mme Marchais.

Acceptation de donation. M. le Maire soumet au Conseil Municipal une donation avec charges faite au Bureau de Bienfaisance par Mme Vve Patron, de Saint-Philbert de Bouaie. Mme Vve Patron donne au Bureau de Bienfaisance 40<sup>fr</sup> de rente française 3%, à charge d'entretenir la tombe de feu Delle Emilie Chocteau, au cimetière de Geze.

transmis le

17 janvier 1935

La donation est acceptée provisoirement par le Conseil, à l'unanimité.

Demande d'admission à l'assistance médicale. M. le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M. Daniel, qui demande son admission à

l'assistance médicale gratuite. Le Conseil décide d'admettre à nouveau Mme Daniel, en spécifiant qu'en cas d'abus de sa part, ce bénéfice lui serait définitivement retiré.

### Fournitures scolaires

transmis  
19 janvier 1935

M. le Maire donne connaissance au Conseil des propositions de la maison Brelet pour le contrat de fournitures scolaires en 1935. Les propositions de ce fournisseur sont adoptées par le Conseil à l'unanimité.

### Remboursement d'obligations

transmis  
le 14 janvier  
1935

Pour l'amortissement de l'emprunt de 180000<sup>+</sup> 12 obligations doivent être remboursées. Le tirage au sort de ces 12 obligations aura lieu le 21 décembre 1934 à la mairie dans les formes ordinaires.

### Fonds de chômage

transmis le  
22 décembre 1934

M. le Maire fait connaître au Conseil que les dépenses pour le fonds de chômage se sont élevées du 1<sup>er</sup> janvier au 15 décembre 1934 à la somme de 138493<sup>+15</sup>. Il propose de prévoir un crédit de 30000 francs pour le fin de l'exercice. Le Conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le crédit proposé, et demande en conséquence à M. le Prêtre de vouloir bien l'autoriser à ouvrir sur les fonds libres un crédit de 30000<sup>+</sup>.

### Liste Electorale - Délégués

transmis le  
22 décembre 1934

Il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Ordreman, délégué de l'Administration municipale - décide: M. Jean Baptiste Marchis, entrepreneur est désigné par le Conseil à l'unanimité.

M. Gar Marillet est maintenu dans ses fonctions de second délégué.

### Pétition de M. Gouttière

Conseiller municipal. M. Gouttière signale que les eaux de la fontaine des Mahandières s'écoulent difficilement. Le nécessaire sera fait, décide le Conseil, pour rétablir l'écoulement normal des eaux.

### Demandes d'allocations militaires

M. le Maire soumet au Conseil les demandes suivantes:

10 Mme veuve Chière, née Gérard Léonie, rue Aristide Briand n° 37. avis favorable.

2<sup>o</sup>. Delage Lise, chez Thiéban, au Chêne Breu  
avis favorable.

### Assistance aux Vieillards

Domicile de secours à Reze - M. le Maire dépose sur le bureau  
toutes les demandes d'assistance faites en vertu de la  
loi du 14 juillet 1905, lesquelles ont déjà été examinées  
par le Bureau de Bienfaisance,

Savoir :

1. Madame Gallais Adolphine, veuve  
Madeleineau, 70 ans : ajournée, l'enquête étant incom-  
plète

2. Monsieur Gouraud Hippolyte, 70 ans, aucun  
revenue, proposé pour 50 francs.

3. M<sup>me</sup> Heroquet Marie, Epouse Maillet, 67  
ans proposé pour 30 francs.

4. M<sup>me</sup> Bertreux Renée, V<sup>o</sup>e Doré, 70 ans, pro-  
posé pour 20 francs.

Domicile hors-commune 5. M<sup>me</sup> Boissière, V<sup>o</sup>e Le Mordellec, à Bouguenais,  
ajournée, enquête incomplète.

### Assistance aux femmes en couches -

M. le Maire soumet au Conseil Municipal  
les demandes suivantes d'assistance aux femmes en  
couches

Savoir :

Domicile de secours à Reze 1. M<sup>me</sup> Briet née Clénet, aux  
Chapelles, 3<sup>e</sup> enfant, admise ;

2. M<sup>me</sup> Mazerie, née Suzanne Rambaud  
la Grande-Haie, 3<sup>e</sup> enfant, admise ;

3. M<sup>me</sup> Meunet, née Agnès à  
Trentemoult, 2<sup>e</sup> enfant, admise.

4. M<sup>me</sup> Février, née Canguy, 6<sup>e</sup> enfant  
admise

5. M<sup>me</sup> Certain, née Potet Marie à la  
Petite Lande, 1<sup>er</sup> enfant, admise.

Domicile de secours hors commune :

1. M<sup>me</sup> Jeanson née Sijourné, aux  
Chapelles, admise.

2. Mme Patouit, née Durand, 1<sup>er</sup> enfant  
admise

Assistance médicale gratuite

M. le Maire soumet au Conseil Municipal la  
demande formée par Mme David, rue de l'Industrie,  
déjà examinée par le Bureau de Bienfaisance. Il est décidé  
que l'assistance sera accordée à Mme David, seule, et  
qu'en cas de nouveau abus de sa part elle sera rayée  
définitivement.

Reconnaissance des Chemins des Patisseaux et de la Brosse.

transmis le  
17 janvier 1935

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y  
aurait lieu de demander la reconnaissance et le tracé des  
chemins des Patisseaux et de la Brosse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal  
décide à l'unanimité de demander la reconnaissance et le  
tracé de ces chemins.

Construction du chemin rural n° 2.

transmis le 17 janvier  
1935

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y  
aurait lieu d'envisager la construction du chemin rural n° 2  
entre le chemin G.C. n° 65 et le chemin G.C. n° 103. La  
dépense serait d'environ 20000 francs dont 80% à la  
Commune, soit 16000 francs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal  
demande la construction de ce chemin, à l'unanimité, et  
sollicite une subvention départementale. Il s'engage en  
outre à voter les crédits nécessaires en temps utile.

(1)

Faullebert  
 Mareau  
 Marchéau  
 Moreau  
 H. B. S. S.  
 Labrie  
 Marchais  
 J. P. S.  
 J. Campy  
 Boupin arthur  
 S. Chauveteau  
 Marchéau  
 Joubert  
 J. L. S.